

SDF : Un modèle pour la précarité

Ce dernier volet des « trois points de vue sur le précarité » s'intéresse à ceux dont le degré de précarité est *a priori* le plus important : les SDF. Quel est l'effet de la précarité sur cette population ? A-t-elle augmenté ? Dans quelles proportions ? Qui sont ces précaires ? Quelle est leur place dans la société ? Et comment l'image du vagabond toujours présente à travers l'histoire, joue-t-elle dans notre société précarisée ?

G.K.

Dans « Métamorphose de la question sociale », Robert Castel donne une place toute particulière aux « vagabonds » : celle de révélateurs de la question sociale.

« Il y a une donnée fondamentale qui s'est imposée en cours de recherche à travers l'analyse que je propose de la situation des vagabonds, et sa leçon vaut pour aujourd'hui : la question sociale se pose explicitement sur les marges de la vie sociale, mais elle « met en question » l'ensemble de la société. Il y a là une sorte d'effet boomerang par lequel les problèmes posés par les populations qui échouent aux bordures d'une formation sociale font retour vers son centre. ¹ »

Malheureux, feignants, réfractaires, cas sociaux... L'existence des miséreux, des vagabonds, des SDF, traverse les époques. L'accroissement démographique d'une société génère toujours des laissés pour compte. C'est une constante. En voici une autre : le phénomène est présent de tout temps, mais prend des formes différentes tout en demeurant invariablement un enjeu de pouvoir. La question des vagabonds n'a jamais été... marginale.

Du social - assistantat aux arrêtés anti-mendicité, mais aussi de Fra Dolcino² aux beatniks

Plus loin, Robert Castel revient aussi sur la figure du vagabond au Moyen-âge, c'est à ce moment que cette figure va passer de celle de l'altérité, présente, inquiétante peut-être, mais extérieure, au statut de problème interne à une société donnée.

« Certes, des errants et des isolés existent déjà. Ils représentent même dès avant l'an mille une constante dans le paysage social. Mais ils sont en dehors de la communauté et des zones de vie « domestiques » (organisées comme des domus, des maisons). Un monde où l'homme est rare et les foyers d'habitats clairsemés laissent de larges espaces à l'errance. C'est l'univers des forêts et des landes que hantent l'ermite, le chevalier errant, les charbonniers, les brigands et aussi les forces magiques et maléfiques. Mais ils sont hors des limites, et à proprement parler exclus du monde organisé. La représentation du vagabond sera surdéterminée par la réminiscence de ces figures inquiétantes. Cependant, le vagabond, on le verra, représente un autre type d'étranger. Il est devenu autre, désaffilié par rapport à un ordre social auquel il a appartenu. Au sens strict, la figure du vagabond ne peut apparaître que dans un monde structuré dont il a décroché. Au contraire, l'étranger, le rôdeur symbolisent l'altérité totale par rapport à un type d'organisation communautaire qui autogéré encore ses turbulences. ³ »

Les vagabonds font désormais partie de la société. Pour autant, cette intégration n'est pas à ranger du côté

1 CASTEL, Robert, « Les métamorphoses de la question sociale », éditions Fayard 1995, p.21

2 Fra Dolcino Tornielli (né v. 1250 à Novare et brûlé sur le bûcher le 23 mars 1307), est un prêcheur italien souvent décrit comme un hérétique inspiré par les théories franciscaines.

3 CASTEL, Robert, « Les métamorphoses de la question sociale », *op cit.*, p.40

d'une quelconque avancée de justice sociale. Les liens féodaux n'étaient plus assez forts pour que la sociabilité primaire, celle qui relie de proche en proche, puisse secourir tout le monde en cas de besoin. Autour de 1300, les désaffiliés sont trop nombreux et la désaffiliation est trop rapide, on ne pourra pas les contenir, ni les chasser, ils vont donc faire partie de la société, mais en tant que surnuméraires. Ensuite, vers le XVIII^e, on tentera de les mettre au travail, désormais l'organisation des ateliers, des armées, des écoles permet de gérer, de rendre productive une foule de travailleurs. Le salariat est devenu un système d'affiliation, du coup, c'est leur fainéantise, leur oisiveté qui sera stigmatisée. Plus tard encore, ils rejoindront les cas sociaux, deviendront des déviants, dans nos sociétés normatives. Toutefois, les vagabonds ont aussi été les figures centrales des révoltes de la fin du Moyen-âge⁴ : pauvres comme le Christ alors que l'Église était riche comme des marchands du Temple. Dans les années 1960, les beatniks furent une des figures du réfractaire à un ordre basé sur la consommation⁵ et le travail aliénant. Cette figure est un enjeu de pouvoir, mais cet enjeu n'est pas à sens unique.

Depuis que la question sociale se pose, la figure des vagabonds est une question centrale, dont la portée va largement au-delà des individus directement concernés. Le regard que l'on porte sur les vagabonds en dit long... sur ceux qui regardent.

Comment les caractériser aujourd'hui ? entretien avec Marc Renson⁶

A propos de l'évolution de l'accueil des SDF entre 1979 et 2011

« En 1979, quand j'ai commencé, le nombre de sans-abris était beaucoup moins important même s'il avait déjà commencé à augmenter dans des grandes villes comme Paris ou Londres. L'optique de travail était essentiellement la réinsertion. Les sans-abris que l'on rencontrait étaient des sortants de prison ou de ce qu'on appelait le dépôt de mendicité. À l'époque, le vagabondage était interdit, être à la rue et ne pas avoir de revenu était un délit ; ceux qui étaient arrêtés étaient mis à la disposition du gouvernement pour 6 mois. Les vagabonds étaient enfermés à St Hubert ou Merksplas (ces lieux existent toujours, aujourd'hui ils sont occupés par des réfugiés).⁷ »

Il s'agissait presque exclusivement d'hommes adultes seuls (à l'exception notable des premiers centres pour femmes battues). Ce sont des gens qui avaient décroché, mais pas nécessairement, qui s'étaient éloignés du marché de l'emploi. Les centres d'hébergement étaient, en effet, régulièrement contactés par les entreprises d'intérim à la recherche de travailleurs.

Aujourd'hui, en 2011, la première différence est leur nombre ! Bruxelles compte 1000 places d'accueil permanent et 500 de plus en hiver.

« Le type de population qui devient SDF a aussi fortement changé. Désormais, on rencontre aussi des jeunes, des femmes, des demandeurs d'asile en cours ou des déboutés du droit d'asile, des gens sortants des institutions psychiatriques, où des malades, dont les hôpitaux, jugent que le cas n'est pas critique. Devenir sans-abri n'est plus un parcours très marginal d'une catégorie précise de la population, mais l'horizon possible de tout un chacun. »

Autre différence : les centres d'accueil sont débordés donc l'accueil n'est plus dans l'ordre du « charitable » ou de l'enfermement, mais dans celui de l'activation. Les places sont rares, donc, « chères » et les délais d'attente peuvent atteindre 3 mois pour certains centres d'hébergement. Mais surtout, l'entrée est liée à

4 Voir par exemple le « Nom de la rose » ; dans son roman, Umberto Eco met en scène une rencontre entre différents ordres de l'Église, l'enjeu est la pauvreté du Christ, cette rencontre est une fiction, mais les arguments défendus par les uns et les autres ainsi que la controverse sont réels. En arrière-fond, il fait aussi allusion à ceux qui prirent la question d'une manière encore plus radicale, notamment Fra Dolcino.

5 Voir notamment dans la contre-culture américaine la littérature beatnik. Le mot beat étant défini par John Clellon Holmes comme « être dans la rue, battu, écrasé, au bout du rouleau ».

6 Marc Renson est ancien assistant social, cofondateur de l'asile de nuit « pierre d'angle ».

7 La loi sur le vagabondage a été abolie en 1993 suite à une condamnation européenne.

Depuis l'État fédéral finance les CPAS pour qu'ils s'occupent de la question, c'est donc devenu une affaire des communes et des régions.

des entretiens préalables qui portent sur le parcours, les intentions, les projets de réinsertion.

Le rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté de 2010 s'ouvre par un constat similaire

« Le secteur de l'aide aux personnes sans-abris est lui-même confronté à des impératifs de « rentabilité », ce qui le conduit parfois à aider préférentiellement les personnes les plus facilement « réintégrant ». Paradoxalement, parmi ce public, se trouvent également ceux qui ne peuvent accéder aux dispositifs spécialement conçus pour eux, dont ils se trouvent exclus. C'est ainsi que par un effet de balancier, des personnes exclues du secteur sans-abri se retrouvent en maison de repos pour personnes âgées ou dans des structures non agréées, des personnes exclues du secteur handicapé se retrouvent en maison d'accueil pour personnes sans-abri, des personnes non prises en charge par Fedasil se retrouvent dans les accueils de nuit bruxelloise...⁸ »

Ainsi, de plus en plus de catégories ou de problématiques relèvent désormais de l'aide aux sans-abris. Donc, en plus d'une augmentation du nombre de sans-abris, on observe aussi un élargissement des populations relevant de ce secteur. Ainsi, le rapport soutient que *« ... la forte augmentation des femmes sans-abri à partir de 1999. Plutôt que le reflet d'une augmentation réelle, c'est la conséquence d'un changement institutionnel : le décret de la COCOF de 1999 a transféré les « maisons maternelles » sous le statut de maisons d'accueil. Les femmes qui séjournent dans ces maisons d'accueil font dès lors partie de la population sans-abri.⁹ »*

Concrètement, le risque de devenir SDF ou de relever de ce « statut » est plus fort pour n'importe qui d'entre nous. Dans une société où le salariat triomphant proposait des emplois pour tout le monde, le vagabond était simplement « celui » qui refusait le salariat, celui qui s'était exclu lui-même. Il pouvait être l'objet de la charité chrétienne, l'éventuel sujet des révoltes, mais en gros il était marginal par rapport aux libéraux et à la majorité de la classe ouvrière qui considérait le travail comme une valeur. À l'époque, il y avait une véritable barrière à franchir.

Cependant, dans une société où le salariat prend de plus en plus la forme d'emplois « atypiques », précaires, le discours doit évoluer. On aurait pu imaginer, ce fut en partie le cas par rapport aux anciens pays communistes, un discours pointant une défaillance du système. Ce discours est présent, mais tombe à plat, car c'est l'opposé qui semble s'imposer, un discours dans lequel on questionne surtout les pauvres.



La définition du SDF comme enjeu de pouvoir

« La première définition d'une personne sans-abri énoncée dans un texte réglementaire est récente, elle se trouve dans l'Arrêté Royal du 21 septembre 2004 visant l'octroi d'une prime d'installation par le CPAS à certaines personnes qui perdent leur qualité de personne sans-abri.¹⁰ »

Autre élément : *« le Parlement européen invite d'ailleurs la Commission, dans sa déclaration écrite en vue de mettre fin au sans-abrisme, adoptée en avril 2008, à « établir une définition-cadre européenne du sans-abrisme et à collecter des données statistiques comparables et fiables.¹¹ »*

8 Vivre sans chez-soi à Bruxelles : rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010

<<http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport-pauvrete-2010/2_rapport_thematique_2010.pdf>>

9 Ibid, p.13

10 Contributions externes, rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2008, p.14

<< http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport-pauvrete-2008/3-contrib_externes_08.pdf>>

11 Ibid

Cela paraissait simple et pourtant... Depuis le temps que la question existe, quelqu'un aurait pu en arrêter une définition. Si ce problème est apparu récemment, c'est la preuve qu'il y a un déplacement du discours par rapport aux sans-abris.

Certes, il s'agit en partie de délimiter le cadre de l'aide à fournir. Cependant, la question est beaucoup plus large, car dans la pratique, le problème n'est nullement de délimiter le cadre de ce qui constitue les SDF. En effet, bien au contraire, ce cadre, on l'élargit sans cesse.

« La note de politique générale du Collège réuni, utilise quant à elle dans son approche du sans-abrisme la notion d'absence temporaire ou non- d'un logement habitable (la notion développée dans les travaux préparatoires de la loi du 12 janvier 1993), et l'associe aux notions de désaffiliation et de pauvreté. Cette définition est une invitation à brasser large en tenant compte des personnes qui vivent dans des logements insalubres et risquent donc de perdre leurs logements.¹² »

Comme pistes d'actions, cette contribution propose d'aller plus loin dans ce sens : *« Intégrer dans les connaissances les risques de devenir sans-abri : pour obtenir une vue plus complète sur la problématique du sans-abrisme, et pouvoir mener des politiques préventives, « limiter le flux entrant », il faudrait en principe aussi connaître le nombre de personnes « à risques », celles qui sont en prison, en hôpital psychiatrique, les mineurs en institutions, etc. (une note en bas de page indique : dans un pays comme la Grande-Bretagne, le risque de sans-abrisme est un critère de priorité pour l'attribution de logements sociaux. Mesure particulièrement difficile à réaliser puisque le risque ne se rapporte pas seulement à l'état du logement occupé, un inventaire des logements insalubres suffirait, mais aussi à la taille de la famille et à l'état de ses relations, violences). De nombreuses études mettent en exergue la nécessité de prendre des mesures en la matière, mais évaluer le risque est cependant difficile.¹³ »*

Définition large donc, bien trop large pour certains qui redoutent en définitive, ne plus pouvoir s'occuper des SDF : *« En se focalisant trop sur une large conception du sans-abrisme, certains craignent qu'on ne consacre trop peu d'attention aux plus exclus, les personnes sans-abri. Dans cette perspective, la remarque de l'asbl chez nous/Bij ons est très claire : les SDF sont ceux qui sont exclus par le secteur sans-abri » (réunion des travailleurs Brussels Platform Armoede, septembre 2009).¹⁴ »*

La nouvelle figure

Tous ces éléments nous permettent d'esquisser une nouvelle figure du SDF.

Tout d'abord, le SDF n'est plus « le marginal » à la société. On commence à voir cette figure s'esquisser un peu partout. En effet, même si le nombre de sans-abris a augmenté, c'est davantage le nombre de personnes relevant de cette problématique qui a explosé, résultat tout simple de l'élargissement de la définition et des actions propres au secteur. Loin de chercher à circonscrire le phénomène, au contraire, on lui annexe des problématiques voisines, quitte à chercher ceux dont on soupçonne un risque de devenir SDF.

Dans une société construite autour du salariat comme statut, le SDF se retrouve doublement en dehors. D'une part, parce qu'il ne travaille pas et d'autre part, parce qu'il n'a pas de statut. Dans une société qui, au contraire, veut éliminer les statuts, vécus comme des contraintes trop rigides pour l'économie, la figure du SDF n'est plus aussi « autre ».

Ce changement peut être compris en jetant un regard sur l'objectif extrêmement ambigu qu'est l'autonomisation. Véritable pierre philosophale des politiques sociales, elle est présente y compris chez les SDF. Ainsi, une des solutions d'intégration qui fonctionneraient pour les sans-abris est celle de « l'habitat solidaire » : il s'agit d'appartements où plusieurs anciens sans-abris vivent ensemble. *« La vie communautaire permet de reconstruire de lien social et de créer de la solidarité entre les habitants. Elle offre une alternative intéressante à la solitude et au vide social qui envahit la personne sans-abri lorsqu'elle quitte la rue. Les locataires ne sont pas de simples bénéficiaires, mais ils participent à l'élaboration du projet*

¹² *Ibid*, p.14

¹³ *Ibid*, p.17

¹⁴ Vivre sans chez-soi à Bruxelles : rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, *Op. Cit.*, p.15

*dont ils sont les acteurs principaux. Ainsi déterminent-ils eux-mêmes les règles de vie de la maison qu'ils habitent. La mission des intervenants sociaux consiste à les accompagner et les soutenir dans leurs choix, d'évaluer la faisabilité des décisions qu'ils prennent ensemble, de les aider à les concrétiser ces dernières et à en gérer les conséquences.*¹⁵ » Le rapport remarque ensuite que, sans pour autant être adaptée à tout le monde, cette solution est néanmoins efficace dans certains cas. Et par ailleurs, elle fournit aussi une réponse à la problématique de la désaffiliation, toujours évoquée, mais rarement présente dans les actions entreprises. Mais le rapport signale ensuite deux freins : d'une part, « *Depuis les années 1980, les allocations sociales ne sont pas octroyées en fonction des cotisations réellement payées, mais en raison de la composition du ménage...* » Ainsi, le fait de vivre en colocation fait perdre à certains une partie de leur revenu. D'autre part, « *Jusqu'à il y a peu, les maisons d'accueil agréées par la COCOF, pouvaient constituer un lieu d'hébergement définitif pour les « anciens», ceux pour lesquels le projet d'autonomie n'était pas possible. La réglementation ayant changé, la mission des maisons doit actuellement viser l'autonomie des personnes et donc leur départ.*¹⁶ »

On peut donc demander aux SDF, tout comme aux chômeurs (plan d'activation), ou aux travailleurs (flexibilité et polyvalence) de s'autotomiser. Mais, en fait, le SDF est celui qui est le plus à même d'incarner cette autonomie, il est celui qui doit vivre au jour le jour; tout seul dans la rue. Celui qui n'a aucun statut. Qu'un quelconque « self-made-man » s'en tire aussi bien si on lui enlève sa voiture, sa carte de crédit et sa secrétaire, Ce n'est pas sûr ! Ce n'est pas une boutade, ni une réflexion de gauche, visiblement les hommes d'affaires se posent cette question, elle a un sens pour eux. À tel point que certains d'entre eux s'y essaient.

Le rapport préconise de s'occuper du risque de « sans-abrisme ». Qui sont ces SDF en puissance ? Un travailleur pauvre, un chômeur en fin de droits, une famille mono-parentale, un malade chronique, un jeune qui n'a pas de formation... Chacun de ces cas relève d'une problématique particulière, le travail, l'éducation, la santé, l'aide familiale. C'est une sorte de statut, c'est encore un cadre collectif.

D'une certaine manière, la question s'est déplacée de « ça peut arriver à tout le monde », de « chacun peut perdre son statut et devenir clochard » à cette idée qu'au fond, nous sommes tous des SDF et qu'il n'y a aucun statut collectif. En quelque sorte, notre place naturelle dans la société est d'être SDF et seuls nos efforts, par un investissement judicieux et volontaire de nos compétences, nous permettent de vivre mieux, d'avoir un destin plus souriant. Le SDF ne relève d'aucun statut, d'aucun collectif, c'est l'individu seul dont la survie dépend de sa capacité à s'adapter jours après jours, à saisir des opportunités, bref, c'est l'homme du néolibéralisme. Que cette figure prenne de plus en plus de place dans l'aide sociale n'est pas neutre.

Le SDF contribue ainsi bien malgré lui à faire peur, à faire pression sur le travail. A l'image des SDF massés en hiver à l'entrée d'Actiris, le service régional de l'emploi, boulevard Anspach. Le chômeur qui est convoqué a ainsi deux raisons d'accepter n'importe quel boulot : la peur du plan d'accompagnement (Actiris) et la peur de finir SDF, à la rue.

A méditer...

15 Vivre sans chez-soi à Bruxelles : rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, *Op. Cit.*, p.43

16 Vivre sans chez-soi à Bruxelles : rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, *Op. Cit.*, p.44